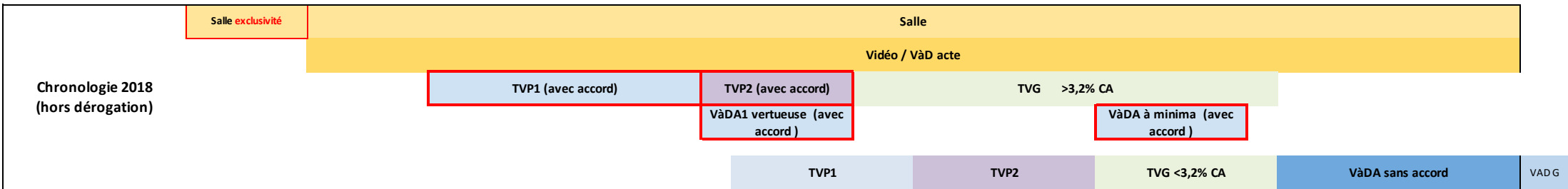
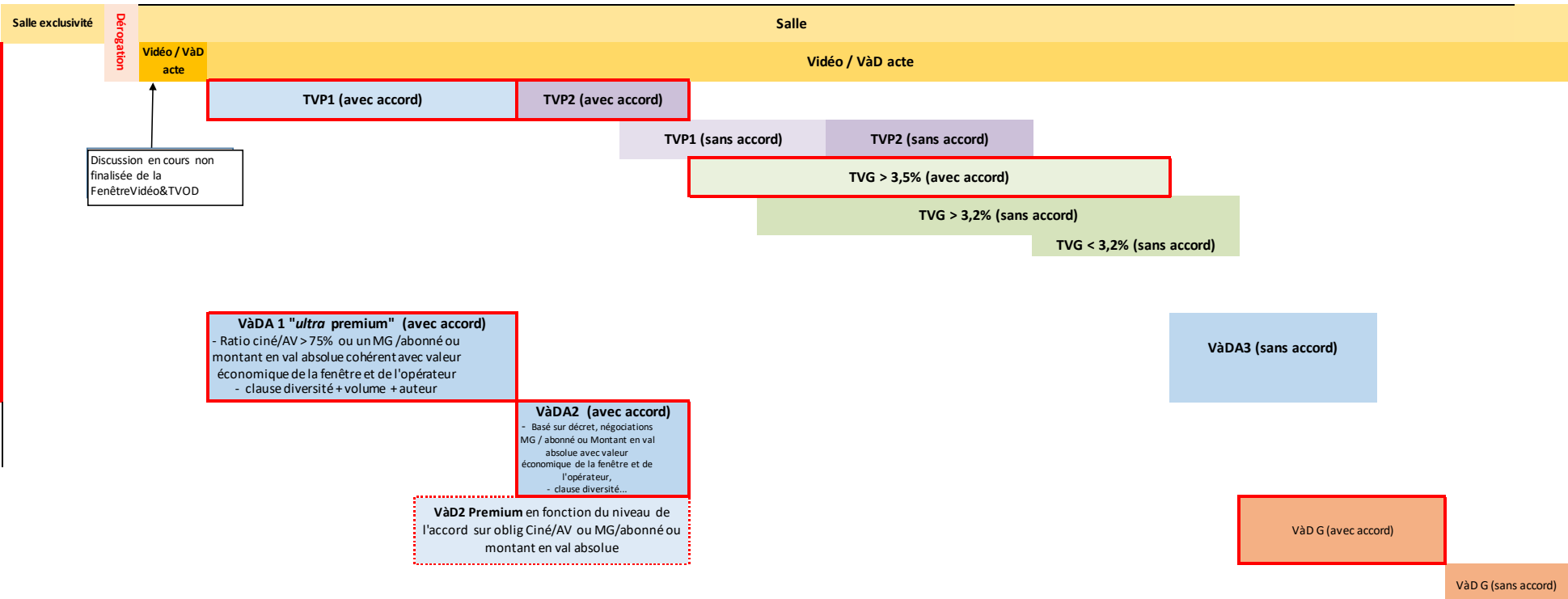


1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----



**SCENARIO BLIC BLOC ARP**



- Prérequis de l'accord interprofessionnel à venir :**
1. Par ordre de priorité : ratio minimum obligation ciné/AV et/ou MG par abonné et/ou montant en valeur absolue ;
  2. Transparence des données (CA et nombre d'abonnés) incluant bilan d'étape ;
  3. Respect du droit moral des auteurs et du principe d'une rémunération vertueuse basée sur la solidarité et la mutualisation ;
  4. Ratio achats/préachats et EOF/Européens ;
  5. Clauses de diversité et volume (achats & préachats) ;
  6. Limitation, au sein des achats d'œuvres de catalogue, de la part d'auto-alimentation d'un opérateur - achats effectués dans son propre catalogue ou celui de ses filiales) ;
  7. Editorialisation de l'offre.

Discussion en cours non finalisée de la Fenêtre Vidéo&TVOD

1/ Pour les préachats et achats - fenêtres exclusives TVP et V&DA avec accord 2/ les fenêtres salles, vidéo, et V&D à l'acte restent ouvertes	1/ Pour les préachats : Fenêtre exclusive TVG 2/ pour les achats (après visa d'exploitation) : fenêtre non exclusive aux TVG, accessible aux autres opérateurs avec accord pour éviter les cas de jachère. 3/ les fenêtres salles, vidéo, et V&D à l'acte restent ouvertes	Fenêtres non exclusives
--	--	-------------------------